



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 3 octobre 2016 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel, directrice-générale, secrétaire-trésorière par intérim.

Absents	M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
	Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5

4 citoyens

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 septembre
4. États financiers août 2016
5. Dépenses
6. **Correspondances**
 - 6.1 Noël des petits Rapides
 - 6.2 Accusé réception avis de réclamation
 - 6.3 Invitation à devenir membre MADA
 - 6.4 Colloque sur environnement gratuit à Rouyn déplacements
2 novembre à l'Hôtel Albert à 13 heures Cain Lamarre
 - 6.5 Invitation François Gendron 19 nov au coût de 40.00\$
7. **Période de questions**
8. **Comptabilité & employés**
 - 8.1 Nommer directrice-générale
 - 8.2 4 formations sur l'urbanisme en ligne 300.00\$
 - 8.3 Formation récupération TPS TVQ en ligne 95.00\$ + tx
 - 8.4 2^e versement SQ 10 068\$
 - 8.5 Envoi bref de saisie salaire 49.00 (2 fois)

9. Lots

10. Chemins

- 10.1 Municipalisation chemin des Colibris:
- 10.2 Programmation TECQ
- 10.3 Ouverture soumission
- 10.4 Creusage de fossé Chemin Des Merles

11. Divers

- 11.1 Achat 10 sacs d'abat-poussière à 17.55\$ le 20 kg
- 11.2 Pancarte sentier village Pacte rural
- 11.3 Pacte rural autorisation Julie
- 11.4 Autorisation signature dg Pacte rural
- 11.5 Différence à payer par la municipalité 342.00 halte routière
- 11.5 Dérogation mineure
- 11.6 Dérogation majeure
- 11.7 Chemin Colibris 1743.75 + tx
- 11.8 Chemin des merles 1860.25 + taxe
- 11.9 Transition rang du pouce 1402.15 + TX
- 11.10 Ponceau rang du pouce 759.45\$ + TX



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

11.11 Transition Blais 1028,00\$ + TX

12. Varia

13. Dates prochaines réunion

Séance de travail

Séance du conseil

14. Période de questions

15. Ajournement de l'assemblée

2016-10-256

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 SEPTEMBRE 2016

2016-10-257

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le procès verbal du 12 septembre soit accepté tel que présenté au Conseil;

ADOPTÉ.

4. ÉTATS FINANCIERS AOÛT 2016

Des revenus de 11 263.53\$ et des dépenses de 27 720.80\$ ont été enregistrés au 31 août 2016 pour un solde au livre au 31 août 2016 de 391 082.93\$.

5. DÉPENSES

2016-10-258

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	5 155.97\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	2 936.69\$
les dépenses de septembre à payer en octobre	24 231.49\$

le tout représentant un total de 32 324.15\$ la directrice-générale certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

6. CORRESPONDANCES

6.1 NOËL DES PETITS RAPIDES

ATTENDU QUE Mme Darquise Bélanger a offert ses services pour prendre en charge la fête de Noël des enfants;

ATTENDU QUE Mme Bélanger demande à la municipalité un budget pour l'achat des cadeaux des enfants de même que le dossier 2015 du Noël des enfants;



N° de résolution
ou annotation
2016-10-259

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' un montant de 500.00\$ soit accordé pour l'achat de cadeaux, un média poste sera aussi envoyé pour faire part de la fête et le sous-sol de l'église sera réservé;

ADOPTÉ.

6.2 ACCUSÉ RÉCEPTION AVIS DE RÉCLAMATION

Nous avons reçu une mise en demeure de la part de l'entreprise Roy et Frères concernant la réception des appels d'offres pour le rechargement des chemins du rang St-Pierre, rang du Détour et Chemin des merles.

La directrice générale a déposé celle-ci auprès de nos assurances de la MMQ et ceux-ci accuse réception de notre demande et prene en charge le dossier

6.3 INVITATION À S'INSCRIRE AU RÉSEAU MADA

ATTENDU QUE la municipalité est membre de MADA (municipalité amie des aînés);

ATTENDU QUE nous sommes invités à nous inscrire au réseau MADA;

2016-10-260

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE s'inscrire au réseau MADA si c'est gratuit;

ADOPTÉ.

6.4 COLLOQUE SUR L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE Cain Lamarre présente un colloque Municipal et Environnement le 2 novembre 2016 au Best Western à Rouyn-Noranda;

ATTENDU QUE ces formations sont gratuites;

2016-10-261

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon et M. François Cloutier soient autorisés à assister à ce colloque gratuitement et que l'on paie leurs déplacements;

ADOPTÉ.

6.5 INVITATION FRANÇOIS GENDRON

ATTENDU QU' un spectacle-hommage intitulé *Une histoire en partage* sera présenté le samedi 19 novembre prochain à la Salle



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Desjardins de La Sarre pour souligner la carrière politique exceptionnelle de M. François Gendron;

ATTENDU QUE la population est invitée à se procurer dès maintenant des billets au coût de 40 \$. « François Gendron ayant accepté la présidence d'honneur des fêtes du 100e de la ville de La Sarre, il a été convenu que tous les profits amassés lors de cette activité serviront à la commémoration de cet important moment dans la vie de la Ville de La Sarre».

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon, Mme Louise Bégin et M. François Cloutier soient autorisés à assister à cet hommage et que leurs frais de billets et déplacements soient remboursés;

ADOPTÉ.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. COMPTABILITÉ

8.1 NOMMER DIRECTRICE-GÉNÉRALE

ATTENDU QUE la directrice-générale par intérim Mme Lucie Gravel a finalement accepté le poste de directrice-générale;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE Mme Lucie Gravel soit nommée directrice-générale de la municipalité de Rapide-Danseur;

ADOPTÉ.

8.2 4 FORMATIONS SUR L'URBANISME

ATTENDU QUE 4 formations sont disponibles sur internet en lien avec l'urbanisme au coût de 300.00\$;

ATTENDU QUE ces formations seraient pertinentes pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE notre inspecteur municipal soit autorisé à suivre ces formations en ligne au coût de 300.00\$

ADOPTÉ.

2016-10-262

2016-10-263

2016-10-264



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2016-10-265

8.3 FORMATION RÉCUPÉRATION TPS TVQ

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à suivre la formation en ligne au coût de 95.00\$;

ADOPTÉ.

8.4 2^e VERSEMENT S.Q.

ATTENDU QUE notre 2^e versement à la S.Q. est arrivé à échéance;

EN CONSÉQUENCE

2016-10-266

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité verse le 2^e paiement à la S.Q. de 10 068.00\$ pour l'année 2016;

ADOPTÉ.

8.5 ENVOI BREF DE SAISIE DE SALAIRE

ATTENDU QUE nous avons reçu jugement pour les paiements de loyers non payés par les deux locataires précédents du presbytère;

ATTENDU QUE nous pouvons réclamer le paiement de ces loyers ainsi que les frais de récupération s'y rattachant;

EN CONSÉQUENCE,

2016-10-267

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

De préparer les brefs de saisie au coût de 49.00\$ et de les acheminer aux anciens locataires;

ADOPTÉ.

9. LOTS

10. CHEMINS

10.1 MUNICIPALISATION CHEMIN DES COLIBRIS

À suivre valider les travaux qui étaient à faire.

10.2 PROGRAMMATION DE LA TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2016-10-268

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ.

10.3 OUVERTURE DES SOUMISSIONS

ATTENDU QUE nous avons demandé des soumissions pour 7 voyages de gravier pour la halte routière;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est celle de M. Alain Gagné;

ATTENDU QUE cette dépense sera couverte par le Pacte Rural;

2016-10-269

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE la soumission retenue soit celle de M. Alain Gagné au coût de 154.80 du voyage + taxes;

ADOPTÉ.

10.4. CREUSAGE DE FOSSÉS CHEMIN DES MERLES

Voir point 10.5 du 12 septembre 2016.

11. DIVERS

11.1 ACHAT 10 SACS ABAT-POUSSIÈRE

ATTENDU QUE plusieurs entrepreneurs circulent dans le rang de la Lune et que ça occasionne énormément de poussière;

EN CONSÉQUENCE,

2016-10-270

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

D' autoriser l'achat de 10 sacs de 20 kg d'abat-poussière au coût de 17.55\$ le sac et de prendre ces argents dans les redevances minières;

ADOPTÉ.

11.2 PANCARTE SENTIER ÉGLISE;

La pancarte du sentier de l'église a besoin d'être remplacée;

Le Pacte rural a accepté cette dépense dans notre demande précédente;

Des démarches ont déjà été entreprises auprès de TOP LETTRAGE;

11.3 PACTE RURAL : AUTORISATION MME JULIE MAINVILLE;

ATTENDU QUE le rôle des agentes de développement a été modifié;

ATTENDU QUE les municipalités doivent déterminer les projets qui seront à travailler;

ATTENDU QUE ces projets doivent être cités dans le plan de développement de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

2016-10-271

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil autorise l'agente de développement de la municipalité Mme Julie Mainville à travailler avec tous les organismes qui en font la demande directement auprès d'elle;

QUE le conseil demande à Mme Julie Mainville de travailler sur les projets suivants :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- 1. Projet de Pagaie
- 2. Réaménager la Halte routière
- 3. Sentiers et quai site historique
- 4. Patinoire avec dôme
- 5. Bibliothèque armoires

ADOPTÉ.

11.4 AUTORISATION SIGNATURE PACTE RURAL;

ATTENDU QUE la demande au Pacte rural pour la Halte routière a été acceptée par la Commission de la ruralité;

EN CONSÉQUENCE,

2016-10-272

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE notre directrice-générale Mme Lucie Gravel soit autorisée à signer l'entente avec la Commission de la ruralité;

ADOPTÉ.

11.5 DIFFÉRENCE À PAYER PAR LA MUNICIPALITÉ;

ATTENDU QUE le montant accordé du Pacte rural est de 817.00\$

EN CONSÉQUENCE,

2016-10-273

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par m. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité paie la mise de fonds en gravier et salaire de 342.00\$;

ADOPTÉ.

11.6 DÉROGATION MINEURE

À suivre

11.6 DÉROGATION MAJEURE

À suivre

11.7 CHEMIN COLIBRIS

2016-10-274

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE payer les frais de 1743.75\$ pour rendre le chemin conforme avant la municipalisation avec le règlement 60/40 (#589864)

DE payer les frais de 375.00 pour transport de gravier pour la nouvelle virée et l'ancienne (#589865);



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE ces montants soient refacturés aux résidents du chemin des Colibris

ADOPTÉ.

11.8 CHEMIN DES MERLES

2016-10-275 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE payer les frais de 1860.25\$ + taxes pour réparer la panse de bœuf avant le rechargement du Chemin des Merles;

ADOPTÉ.

11.9 CHEMIN RANG DU POUCE

2016-10-276 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE payer les frais de 1027.15\$ + taxes pour réparer transition ponceau # 38 (#589865)

ADOPTÉ.

11.10 CHEMIN RANG DU POUCE

2016-10-277 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE payer les frais de 759.45\$ + taxes pour réparer transition ponceau # 39 (#589866)

ADOPTÉ.

11.10 CHEMIN RANG DU POUCE

2016-10-278 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE payer les frais de 1028.00\$ + taxes pour réparer transition ponceau # Blais (#589867)

ADOPTÉ.

12. Varia

13. Dates prochaines réunion

↓ Séance de travail 31 octobre à 19 h
↓ Séance du conseil 7 novembre à 19 h 30

15. Période de questions

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

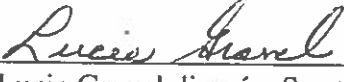
2016-10-279

16. Ajournement de la séance

Mme Louise Bégin propose l'ajournement de l'assemblée il est 20 heures 35;

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, Maire


Lucie Gravel dir-gén. Sec.trés.